



LETTRE DE SONIA BRAU MAIRE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEPTEMBRE 2020

Chères Saint-Cyriennes, chers Saint-Cyriens,

Le 20 septembre prochain la ville de Saint-Cyr l'École accueillera sur son territoire un évènement d'importance qui aura de fortes conséquences sur notre vie quotidienne.

En effet, notre ville est située de la dernière étape du Tour de France entre Mantes la Jolie et Paris. L'ampleur de cet évènement de premier plan, aux retombées internationales, explique sans doute les mesures de sécurités exceptionnelles que nous imposent la Direction du Tour et la Préfecture des Yvelines. N'ayant pas spécialement choisi d'accueillir le tour, je ne peux que me plier aux exigences des forces de l'ordre afin de participer, à notre échelle, à la sécurité de la course, en espérant malgré tout que le passage de la caravane et de ces sportifs de très haut niveau réjouisse petits et grands.

Un autre évènement, cette fois imposé par les délais que prévoit le code électoral, aura également lieu le même jour. Je veux, bien sûr, parler de l'élection du député de la 11^e circonscription des Yvelines.

Si je vous écris aujourd'hui c'est que cette organisation croisée ne sera pas sans conséquence sur nos déplacements :

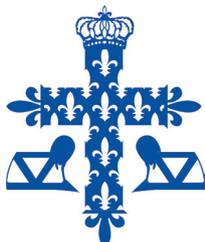
- L'axe de la course devra notamment être libre de tous véhicules en stationnement et ceux qui n'auront pas été retirés, dans les délais, seront mis en fourrière à la demande du Préfet ;
- Il sera également compliqué d'aller voter pendant l'après-midi ; le Tour de France prévoit un dispositif de verrouillage du périmètre autour de l'itinéraire entre 14h15 et 17h30. Cette « bulle » rendra impossible toute traversée de notre ville sur les horaires évoqués.

Afin de ne pas totalement bloquer la ville, j'ai souhaité que soient mis en place deux points de traversée piétons pour permettre aux Saint-Cyriens de se rendre sur leur lieu de vote ou de se déplacer dans le cadre de sorties impératives.

Vous trouverez ci-joint un plan simplifié qui retrace l'ensemble des zones concernées.

En comptant sur votre compréhension, je vous assure de notre mobilisation pour minimiser la gêne occasionnée et vous permettre de remplir votre devoir citoyen sans complications.

Avec tout mon dévouement,



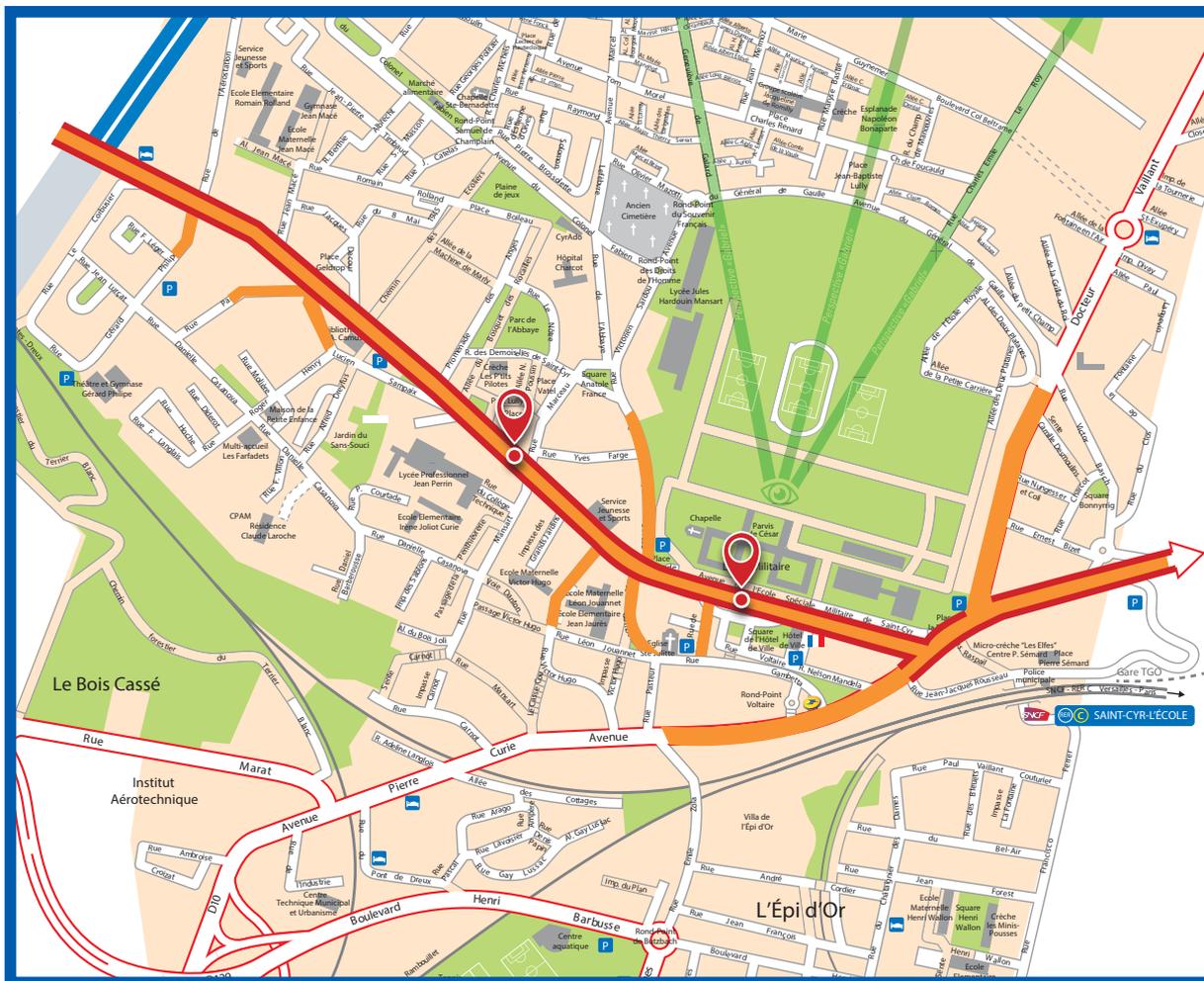
SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Sonia Brau,
Maire de Saint-Cyr l'École,
Conseillère Départementale

TOUR DE FRANCE - 20 SEPTEMBRE 2020

IMPACT SUR LA CIRCULATION

RESTRICTIONS EN VIGUEUR LE DIMANCHE 20/09/2020 DE 13 À 18 HEURES

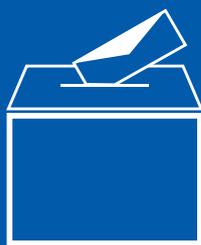


 **STATIONNEMENT INTERDIT**
à partir du samedi 19/09, 20 heures
Mise en fourrière systématique du véhicule par la préfecture

 **CIRCULATION INTERDITE**

 **TRAVERSÉE PIÉTONNE POSSIBLE**
Sous contrôle d'un agent de police

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



COMPTE TENU DES PERTURBATIONS À PRÉVOIR NOUS VOUS ENCOURAGEONS À PRIVILÉGIER LE VOTE AVANT 13 HEURES OU APRÈS 18 HEURES. POUR LES BUREAUX DE VOTE CONCERNÉS PAR L'ITINÉRAIRE, DES POINTS DE PASSAGE PIÉTONS ONT ÉTÉ AMÉNAGÉS POUR VOUS PERMETTRE D'ACCOMPLIR VOTRE DEVOIR CIVIQUE, LA VOIE DANTON SERA EXCEPTIONNELLEMENT OUVERTE POUR REJOINDRE LE BUREAU N° 11.